

Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024

La Ville vous informe



**Rive sud de la ville
en zone rouge
du 18 au 26 juillet inclus**

**Vendredi 26 juillet : interdiction
pour les véhicules motorisés
de circuler de 13h à minuit**



Dans le cadre de la Cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques à l'été 2024 des restrictions de circulation concernent la rive sud de Charenton du 18 au 26 juillet inclus.

**Du 18 au 26 juillet inclus :
MISE EN PLACE D'UNE
ZONE ROUGE**

Pourront circuler dans la zone rouge :

- tous les piétons et cyclistes (sans Pass Jeux)
- les personnes en véhicule motorisé bénéficiant d'une dérogation et sur présentation d'un justificatif (de domicile, de propriété ou de location de parking, d'abonnement au stationnement résidentiel ...)

**Cette zone sera étendue le
VENDREDI 26 JUILLET
DE 13H À MINUIT**

**Pourront circuler dans la zone rouge
et son extension :**

- tous les piétons et cyclistes (sans Pass Jeux)

Pour toute précision www.anticiperlesjeux.gouv.fr



**CIRCULATION EN VÉHICULE
MOTORISÉ TOTALEMENT
INTERDITE LE VENDREDI
26 JUILLET DE 13H À MINUIT
dans cette zone rouge
et son extension y compris
aux riverains**

Attention le périmètre de cette zone est susceptible d'évoluer jusqu'au 26 juillet 2024